

Le Pin d'Alepe



Bulletin de liaison de
l'Association Lozérienne pour l'Étude
et la Protection de l'Environnement

MARTINETS

HIRONDELLES

CHIROPTÈRES

MILAN ROYAL

LOZÈRE 2020

L'ALEPE ET
LE DROIT

PASTORALOU



JUIN 2013
NUMERO 75

ÉDITO :

Le moral du français moyen est en berne paraît-il... celui du naturaliste, du sympathisant écologiste a quelques raisons de plus de l'être devant le travail qu'il faut sans cesse remettre sur le métier.

Pour ne pas nous laisser aller à la sinistrose ambiante, rien de tel que l'action constructive afin de ne pas laisser filer les choses entre nos doigts, de ne pas uniquement subir mais aussi agir, de se sentir acteur et pas seulement consommateur et de sortir de la jérémiade stérile énoncée du fond de son fauteuil en lisant son journal ou en regardant le petit écran... bref, de ne pas vivre seulement autour de sa petite personne.

L'ALEPE est une association vivante et dynamique qui permet de joindre l'utile à l'agréable, comme vous avez (sans doute) pu vous en rendre compte dans le Pin précédent en lisant les comptes-rendus d'activités des salariés et des bénévoles.

Bien sûr, nous sommes trop peu mais nos effectifs s'étoffent d'années en années avec le « recrutement » de personnes qui apportent leurs compétences dans de nouvelles activités, qui en développent, en font perdurer ou en modernisent d'autres.

Bien sûr, il reste énormément à faire mais nous faisons déjà beaucoup et c'est un vrai motif de satisfaction... denrée rare en ces temps de morosité qui promettent de durer !

Pour nous mettre un peu de baume au cœur, nous pouvons dire que nos expertises, nos arguments et nos points de vue ont un auditoire croissant et rencontrent de plus en plus un écho favorable auprès des instances dirigeantes. Le chemin est long qui conduit de la prise de position d'une association au passage à l'acte d'un dirigeant mais il n'est pas insurmontable.

Les enquêtes naturalistes avancent et permettent de mieux connaître notre environnement, faune, flore, habitats, apportant une indispensable pierre à l'édifice de la connaissance qui vaudra toujours mieux que celui encore trop imprégné de l'ignorance qui n'est pas de la méchanceté mais juste une flegme intellectuelle qui évite de se poser les bonnes questions... on a « toujours fait comme ça » !

Les actions et réactions sous forme de courriers ou de rencontres progressent et portent régulièrement les fruits de la sagesse et du progrès intellectuel. La sensibilité aux problèmes de l'environnement est là, chez la plupart de nos concitoyens, mais il manque la connaissance qui fait agir à bon escient. L'ALEPE apporte sa contribution quand c'est possible. C'est juste un levier à activer pour faire avancer les choses dans le bon sens... ce qui réchauffe le cœur quand on se dit qu'une lettre bien tournée peut suffire. Autant ne pas s'en priver. Place à l'action citoyenne éclairée et argumentée. Cela débouche parfois sur des rencontres constructives avec des maires, des conseillers généraux, le député ou la préfecture que l'on découvre attentifs, sensibles à nos visions même s'il faut faire preuve de patience, d'opiniâtreté et même de pugnacité... mais on avance.

Les actions de terrain deviennent plus coordonnées,

plus réactives et les réseaux d'informateurs gagnent en efficacité. Les haies, les bords de route, les rapaces, les zones humides, les pelouses, la faune et la flore en général y gagnent petit à petit même si le chemin doit être encore long et ardu. Cependant, on ne s'arrête pas quand on est sur la bonne voie.

Malgré les apparences et les battages médiatiques autour de certaines problématiques, la cause de l'environnement avance favorablement dans une courbe en dent de scie, certes, mais dans une courbe croissante malgré tout. Ces avancées sont le mérite exclusif de ceux qui portent la noble cause dans leurs cœurs, dans leurs âmes et dans leurs actions depuis des décennies. Cette communauté d'esprit est de plus en plus nombreuse, de plus en plus active, réactive et efficace. Et il est de plus en plus facile d'agir car l'encadrement est mieux structuré et l'expérience plus riche.

Nous espérons continuer ainsi avec tous ceux qui continueront de nous rejoindre joignant leurs compétences propres pour renforcer celles déjà existantes en étoffant les réseaux d'informations, d'actions et de réactions.

François LEGENDRE



Alouette des champs - Rémi DESTRE

REMERCIONS ICI LES COMMUNES QUI SOUTIENNENT L'ALEPE

- St Julien du Tournel
- Langogne
- Barre des Cévennes
- La Villedieu

SOMMAIRE

JUIN 2013

Coordination :
François Legendre - Régis Sicard

Observations naturalistes 4

Le point sur les martinets au 8 juin 2013 4

Synthèse Enquête Hironnelles 2012 en Lozère 6

Comptages hivernaux des chiroptères de Lozère 10

Suivi du Milan royal en Lozère en 2012 12

Actualité de l'ALEPE 13

Lozère 2020 - Contribution de l'ALEPE et du CEN Lozère pour une politique départementale de préservation des espaces naturels 13

L'ALEPE et le droit de l'environnement 16

Calendrier des sorties ALEPE 17

Mots croisés 17

Témoignage d'une expérience "Pastoraloup" 18

Portfolio Nymphalidae 20

Photos de couverture

- 1 : Grand rhinolophe - Fabien SANE
- 2 : Grande Noctule - Fabien SANE
- 3 : Minioptère de Schreibers - Fabien SANE
- 4 : Murin de Bechstein - Christelle BRAND
- 5 : Vespère de Savi - Fabien SANE
- 6 : Pipistrelle commune - Fabien SANE
- 7 : Murin à oreilles échancrées - Fabien SANE
- 8 : Barbastelle d'Europe - Fabien SANE
- 9 : Murin de Natterer - Fabien SANE
- 10 : Murin de Daubenton - Fabien SANE



Composition :
Séverine Valy

Relecture :
Jacky Brard
Rémi Destre
François Legendre
Xavier Pédel

ont contribué à ce numéro (auteurs et co-auteurs) : Jean Belhache, Jean-Luc Bigorne, Patricia Bonnefille, Marc Chouillou, Christine Gonella, Mélina Heuzé, François Legendre, Claude Lhuillier, Dominique et Régis Sicard, Olivier Vinet.

Paraît 4 fois par an

Tirage :
190 exemplaires

ALEPE

Montée de Julhers 48000 BALSIEGES
Tél : 0466470997 - Email : alepe@wanadoo.fr
<http://lozere.alepe.over-blog.com/>

Association loi 1901 à but non lucratif, déclarée le 20 novembre 1978 à la Sous Préfecture de Florac.

Agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre départemental (arrêté n°2013-168-0001 du 17 juin 2013).

Agréée au titre de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire sous le numéro 48-07-041.

**Étudier
Protéger
Éduquer et sensibiliser**

La liste ALEPE qu'est-ce que c'est ?

Depuis bientôt 8 ans maintenant, les internautes alépiens ont leur liste de discussion sur le net.

Qu'y font-ils ? Ils communiquent, échangent des informations, des observations, des photos, des tuyaux, des services, débattent parfois... C'est un bon moyen de se tenir informé rapidement de l'actualité naturaliste et écologiste de l'ALEPE voire bien plus. 176 personnes y sont inscrites à ce jour...

Comment faire ? Rien de plus simple : il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante et c'est tout : alepe48-subscribe@yahoogroupes.fr

Alors à bientôt sur le forum alépien !

Le point sur les martinets au 8 juin 2013

Le 2 juin, François écrivait : « Côté martinet, ça reprend enfin : rien dans la journée d'hier puis vers 17h00 arrivée d'une quinzaine d'oiseaux qui se poursuivent comme il se doit. Il en manquait toujours une bonne moitié, mais c'était mieux que les 4 à 8 maximum observés ces 10 derniers jours. Cet après-midi ça passait haut mais clairement vers le nord avec sans doute des oiseaux de retour après une fuite sudiste comme cela arrive parfois... et à Saint-Germain-du-Teil tout le monde a l'air d'être revenu. Y'a plus ka retrouver ses hormones... croisons les doigts ! »

Je partage cet espoir, François, mais peut-être pas ton optimisme.

Est-ce à dire que la situation serait redevenue normale ? Personnellement, je ne m'y aventurerais pas. Ce serait oublier un peu vite les cadavres qui ont jonché ce printemps détestable (cf. les pièces jointes, de médiocre qualité mais qui ont valeur de témoignage et l'adresse de la vidéo de Limoux, pour ceux qui ne l'auraient pas vue) : <http://www.midilibre.fr/2013/05/26/aude-hecatombe-de-martinets-a-limoux-la-meteo-serait-en-cause,704431.php>

I / Petit retour en arrière

Samedi 25 mai : bientôt 3 semaines qu'il fait un temps de cochon. Malgré tout, les premières naissances ont eu lieu à Saint-Germain-du-Teil : sur 3 cavités fréquentées, 2 contiennent des petits (évacuation de sacs fécaux). À Mende, Quai de la petite Roubeyrolle un martinet épuisé, s'est fait écraser.

Dimanche 26 mai : Jean-Pierre Malafosse me signale qu'un martinet de 31 g (c'est-à-dire dans un état de totale cachexie) a été recueilli. J'ignore s'il a pu être sauvé.

Lundi 27 mai : petite rémission de la météo. À Mende comme à Saint-Germain-du-Teil, les martinets sont de sortie, en nombre habituel.

Mardi 28 mai : retour d'une météo exécrable et changement radical chez les martinets : pas un seul dehors, à Saint-Germain-du-Teil comme à Mende. À Saint-Germain-du-Teil, sur les trois cavités occupées, une seule donne encore des signes de vie. À Mende, un martinet de 34 g est trouvé mort à l'aplomb de son nid. Dans le quartier de la gare, sur sept nids occupés en 2012 - dont 4 contrôlés comme encore fréquentés le 20 mai 2013 - plus aucun n'est actif ! D'une façon générale, là où je voyais 30 ou 50 martinets, je n'en compte plus que 2 ou 3 qui traînent misère sous un ciel de novembre.

Mercredi 29 mai : Louis Albesa attire notre attention sur la catastrophe de Limoux : depuis trois jours, des martinets morts jonchent, par dizaines, les rues de la ville (voir le lien ci-dessus). Et pourtant, Limoux dans l'Aude n'est qu'à 169 m d'altitude et se situe à 21 km au sud de Carcassonne ! La LPO de l'Aude, que j'ai interrogée, me répond que le climat seul est responsable et que l'hypothèse d'un épandage de pesticides est à écarter puisque 4 autres villages ont été

Aude : hécatombe de martinets à Limoux, la météo serait en cause

BRUNO COINCE

26/05/2013, 19 h 07 | Mis à jour le 26/05/2013, 20 h 52



Les martinets ne se nourrissent qu'en volant, ou plus précisément en planant. La pluie colle les insectes dans la végétation d'où le manque de nourriture. (LIMOUX GUILLAUME)

Depuis trois jours, à Limoux, on observe un curieux phénomène. Des dizaines d'oiseaux, plus exactement des martinets, gisent sur la chaussée, dans les rues du centre-ville. Ils agonisent et finissent par mourir. D'autres, qui se traînent, sont écrasés par les voitures. Triste vision.

Les années précédente, et à pareille époque, il arrive qu'un martinet tombe à terre. Mais là, on peut parler d'une véritable hécatombe. Jamais, de mémoire de Limouxin, on n'en avait vu autant. Hier matin, rue de Palais, plusieurs de ces volatiles gisaient le long des trottoirs. De même que sur le Pont-Neuf.

semblablement sinistrés (un épandage qui serait d'ailleurs sans doute sans effet sur un oiseau de haut vol, très mobile, et qui ne capture pas les insectes morts au sol - à supposer même qu'il y en eût par ce froid). Curieusement pourtant, aucun prélèvement, aucun examen, aucune analyse, aucune pesée n'a été effectué, en dehors du fait que tous les oiseaux observés étaient très amaigris (sont pas curieux dans l'Aude...).

Samedi 1^{er} juin : situation inchangée. Deux martinets à Mende, aucun à Saint-Germain-du-Teil. Nombre de sites homologués apparaissent totalement désertés.

Dimanche 2 juin : retour du beau temps, enfin... Premiers frémissements chez les Apodidés : les premiers signes d'une réapparition (je ne dis pas d'un « retour ») se font sentir. À Saint-Germain-du-Teil, une quinzaine de martinets apparaissent vers 17h00 et, déjà, se poursuivent, ce qui, précisons-le, est plutôt l'apanage des immatures ! À Mende, à 19h00, ce sont 7 migrateurs qui traversent le ciel, tandis que 5 locaux sont en chasse au-dessus de la ville. Dans le même temps, en Suisse, on mesure l'étendue des dégâts. Les bords du Léman sont jonchés de cadavres : un seul observateur en dénombre 16. Les survivants, par 5°C et après une nuit de pluie incessante, continuent à chasser, au ras de l'eau, des proies hypothétiques. C'est pour lui un affligeant spectacle que de voir flotter sur les eaux du célèbre lac, ces princes déchus, réduits à l'état de chair à goélands, qui

auront, jusqu'au bout, lutté contre les éléments et tenté de survivre. Car le même observateur ne tarde pas à découvrir de petits rassemblements de Goélands leucophées qui en ont fait leur nourriture du moment !

Lundi 3 juin : à Mende, journée soudain franchement estivale. Comme par enchantement, les martinets jaillissent de partout ! Par vingtaines et par trentaines, ils sont présents dans tous les quartiers. Une ombre passe, et c'est un martinet ; un souffle vous effleure, et c'est, aussi, un martinet. Encore peu diserts, ils frôlent les frondaisons toute neuves, abaissent leur vol fulgurant vers les eaux gonflées du Lot et brassent un air enfin adouci. Ils s'empiffrent en silence, tout au festin de la revivescence. Bien des vols nuptiaux d'insectes, enfin sortis de leur léthargie, feront les frais de cette fringale obligée : il faut, au plus vite, se faire ou se refaire une santé. C'est partout le même spectacle réjouissant, faisant suite à des visions de cauchemar. Quelle belle et soudaine profusion ! Mais d'où viennent-ils, ces oiseaux nés de nulle part ?

II / Discussion

Au simple retour d'exilés ayant fui des conditions extrêmes ?... Pour tenter de répondre à cette question, il faut d'abord rappeler que les martinets, contrairement à la plupart des oiseaux de cette taille - dont les hirondelles - ne se reproduisent qu'à l'âge de 3 ou 4 ans et que les immatures n'arrivent qu'avec près d'un mois de retard par rapport aux adultes reproducteurs, c'est-à-dire fin mai, début juin, savoir aussi que dans une colonie, ces adolescents bruyants représentent plus de la moitié des effectifs. Il se peut bien sûr - ce n'est pas à écarter - que, pour éviter le pire, un mouvement de reflux se soit produit (essentiellement entre le 27 mai et le 3 juin), mais ce phénomène ne serait que marginal. En effet, dans sa colonie de 32 couples, mon ami suisse de Féchy (canton de Vau, alt. 490 m) a constaté que les effectifs des adultes reproducteurs étaient encore au complet le 21 mai. Par contre, incapables d'assumer tout à la fois les devoirs de l'incubation et la recherche de leur propre nourriture, 9 de ces couples avaient déjà jeté leurs pontes hors du nid à la date du 29 mai. Il en va de même dans les colonies voisines, sauf à Oey (canton de Berne, alt. 700 m) où les martinets n'avaient pas encore pondu, le 25 mai. Et sachant que 5 % des sinistrés, seulement, entreprendront une ponte de remplacement (qui exige, pour les femelles, d'avoir reconstitué des réserves suffisantes), on peut conclure, d'ores et déjà que 2013 sera une année noire pour les Martinets noirs et que la classe d'âge correspondante sera fortement impactée. En d'autres sites, à Montrichet par exemple (canton de Vaud, alt. 752 m), les martinets n'ont pas commencé à couvrir (la ponte, dans ces conditions peut le supporter quelques jours) et tous les oiseaux consacrent la totalité de leur temps à la recherche d'une maigre nourriture. Cela laisse quelques espoirs de nichées à venir. Il se peut aussi que quelques sub-adultes de 2 ou 3 ans, déjà appariés, soient incités à se reproduire « plus tôt que prévu », au vu des cavités restées ou devenues disponibles.

En résumé donc, pour ce qui est de la région de Genève, pas de rétro-migration, les martinets s'accrochent ou bien ils ont succombé.



Mais revenons en Lozère.

À ce jour, en pleine période de reproduction, et depuis le retour du beau temps, je n'ai recensé que 4 nids actifs sur la soixantaine qui étaient occupés en 2012 et/ou 2011 (recensement non exhaustif sur Mende et Badaroux - combien à Saint-Germain-du-Teil ? -), ce qui est bien peu et correspond à un nombre d'adultes survivants très faible. Il n'y a pas eu de retours, parce qu'il n'y a pas eu de départs en nombre significatif et, tout comme en Suisse, à Limoux et autres lieux, la plupart des adultes lozériens ont été décimés sur place ; seuls quelques irréductibles assez tenaces ou chanceux auront passé ce cap difficile.

Cette soudaine affluence du 3 juin serait donc due à l'arrivée massive des immatures qui, non « travaillés » par l'instinct de reproduction, seront restés à distance de ces turbulences climatiques mortifères du mois de mai et « déboulent » à présent d'un coup, en rangs serrés (d'autant plus que 2011 et 2012 ont été de bonnes années).

III / Conclusion

On a tendance à oublier très vite les mauvais moments (et c'est tant mieux !) et à considérer que « tout est rentré dans l'ordre », mais la nature, elle, a besoin de temps pour effacer les conséquences d'un épisode hors norme. Un phénomène peut en cacher un autre et faire illusion. Un artefact peut s'interposer entre l'observation et la réalité. Un tel événement s'est déjà produit, ponctuellement, en juin 1983, dans le village de Malleray-Bévilard (dans le Jura bernois), martyrisé par le froid et la neige, où 90 % de la population de martinets a été anéantie. C'est ce même type d'avatar qui vient de se produire, mais dans une zone géographique plus étendue. Gageons que l'espèce saura s'en remettre et combler les vides, tout comme d'autres espèces insectivores qui, elles aussi, auront payé tribut à ce printemps hors du commun.

Mon sujet favori m'a entraîné un peu loin... mais il fallait bien faire le point de cet épisode marquant qui rappelle celui de 2010 et le dépasse même en ampleur et en intensité. Vous voudrez bien me le pardonner (du moins pour ceux qui auront eu le courage d'aller jusqu'au bout !)

Jean BELHACHE

Synthèse Enquête Hirondelles 2012 en Lozère



Le but de cette enquête lancée par la LPO était de recenser de la façon la plus exhaustive possible, les nids « actifs » de 3 des 5 espèces d'hirondelles présentes en France : l'Hirondelle de fenêtre (désignées par le sigle « HF » dans la suite du texte) et l'Hirondelle rustique (« HR »). Quant à l'Hirondelle de rivage, non nicheuse dans nos montagnes, il n'en sera pas question dans la présente synthèse.

Louable participation et modeste moisson.

Louable participation, parce que vous avez été 13, au premier chef, à partir sur les chemins, à visiter fermes et villages, à fouiller granges et étables, à lever le nez vers les avant-toits, à visiter méticuleusement les 5 communes sélectionnées pour 2012 ; à savoir : *Aumont-Aubrac, Châteauneuf-de-Randon, Chirac, Mende et Saint-Étienne-du-Valdonnez*. Par goût et par solidarité, d'autres se sont joints à nous, toutes communes confondues, qui trouveront aussi leur nom au bas de cette page. Un plus large public enfin, convié par voie de presse, a ajouté son grain de sel (vous savez... celui qu'on met sur la queue des oiseaux pour les attraper !)

Modeste moisson pourtant, car sur ces 5 communes, prospectées avec assiduité par les volontaires du premier rang, 179 nids occupés seulement ont été recensés (123 d'HF et 56 d'HR), ce qui, pour un total de 17 872 hectares – certes en grande partie boisés – est finalement peu, au regard de votre persévérance. Pour ces 5 communes, et pour toutes les autres, les informations que vous avez rentrées dans la banque de données Faune-LR, contribueront à des synthèses ultérieures de plus grande ampleur.

Partout, le constat est le même et revient comme un leitmotiv, lancinant, désolant : « depuis 5 ans on n'en voit plus guère » ; « ça fait 2 ans que les nids sont abandonnés » ; « il y en avait, autrefois » ; « y'en avait ; y'en a plus ». Nous l'avons constaté par nous-mêmes : combien d'étables « stabulatoires » sont devenues inhospitalières, hermétiques et rébarbatives ? On ouvre des chambres d'hôtes mais on ferme les étables au nez des hirondelles. Combien d'autres – « à l'ancienne » pourtant – restent vides ? Combien de vieux nids résistent et s'empoussièrent, accrochés aux poutres (jusqu'à 13 dans une étable à l'Habitarelle), témoignant d'un temps où l'agriculture n'avait pas encore cédé à la pression du productivisme et aux sirènes de la modernité. Elle n'était peut-être pas bio, mais elle était bien vivante, cette agriculture-là.

Outre ces atteintes à l'habitat proprement dit, les hirondelles sont exposées à d'autres dangers plus insidieux ; je veux parler des herbicides, fongicides, insecticides, pesticides

et autres choses en « cides » qui trucident nos campagnes, suicident nos paysans et homicident à petit feu le petit peuple ; et dont, nous autres français, sommes les champions insatiables (premier utilisateur européen, deuxième mondial). « C'est curieux, on n'en voit plus », me disait un fermier tout en remplissant son pulvérisateur d'un produit à tête de mort...

Il en va de même à la ville. Après les paratonnerres, les paraboles et les paravents, une certaine architecture hostile équipe maintenant les nouvelles habitations de dispositifs para et anti-hirondelles, sous la forme de bandeaux et de caissons métalliques qui sont fixés sous les avant-toits, interdisant ainsi toute tentative d'ancrage de nid et, partant, tout risque de la moindre salissure. Les destructions de nids directes existent encore. Un vieil agriculteur m'a dit qu'il les tolérait en façade de la bergerie mais que si les HF s'avisait de nicher sous son toit, il les « tomberait » sans état d'âme ! C'est le même qui, roublard et malicieux, me demandait quel était le montant de la prime octroyée par nid recensé ! Interrogé à un autre moment, son fils se disait, lui, au contraire, heureux de les voir revenir d'année en année et se félicitait des prélèvements effectués par leurs soins au sein de la gent diptérienne. On se prend à espérer : vivement que la nouvelle génération prenne la relève ! Un autre encore pestait contre les « écrémants » que des moineaux indécents laissaient dans les réserves de grain. Deux nids d'HF ont été bastonnés avec certitude à Mende (je tairai la rue). Le 20 juin, je les avais notés, qui ornaient la façade nord de la maison (auprès d'un autre, atypique, c'est-à-dire sans maçonnerie, dans un trou de mur, façon martinet). Deux jours plus tard, ils n'y étaient plus ; seule subsistait leur empreinte. Christine n'a pu comptabiliser que le petit futé qui s'était caché dans la muraille ! Cela tombe évidemment sous le coup de la loi du 10 juillet 1976. Il serait, par ailleurs, erroné de prétexter le risque de contamination par la grippe aviaire puisque les oiseaux sauvages - et en particulier les hirondelles - ne sont pas vulnérables au virus H5N1. Mais encore faut-il le savoir. On serait plutôt avisé de mieux les protéger car ces insectivores exclusifs nous débarrassent d'une énorme quantité de mouches et de moustiques, vecteurs, eux, de maladies bien réelles. Il n'est pas suffisant de proclamer, comme le faisait une brave dame de Châteauneuf-de-Randon : « Les hirondelles, ça porte bonheur ; détruire leurs nids, ça porte malheur ». Encore eut-il fallu, après la réalisation des travaux d'isolation extérieure – fort légitimes au demeurant – accepter de mettre en oeuvre les très simples mesures de compensation suggérées, ce qu'elle a omis de faire. Ou cet autre, du hameau de la Glayzolle : « Les hirondelles, c'est sacré », qui avait maintenu fermée, sans y penser, l'étable désaffectée par suite d'une réduction du cheptel, et de la sorte, avait laissé dehors quelques malheureux SDF. Même scénario au hameau de Finieyrols, commune de Prinsuejols où plusieurs étables, autrefois fréquentées par les hirondelles, sont désormais fermées !

Au cours de cette enquête, 1 cas de prédation sur un nid d'HF par la pie a été évoqué et 2 cas de mortalité ont été signalés : une HR par prédation du Faucon pèlerin le 09/10

au puech Debon, et une autre par collision le 15/08 au col de Bonnecombe (une adulte, pourtant). Celles-là n'auront pas été plus loin sur la route de la migration. C'est peu, mais ce n'était pas, non plus, le sujet de cette étude. À titre d'information cependant, sur un total de 6 670 oiseaux déterminés, de 93 espèces différentes, trouvés morts sur le macadam dans l'ouest de la France, les hirondelles arrivent en 11^{ème} et 20^{ème} positions, avec 82 cadavres pour l'HR et 32 pour l'HF.

Heureusement, pendant 6 mois de l'année, et sans soucis domestiques, les hirondelles prennent du bon temps en Afrique, me direz-vous... En est-on certain ? Il faudrait, pour que ce soit vrai, qu'elles ne rencontrent pas de tempête de sable au-dessus de cette grande plage qu'on appelle le Sahara, qu'elles n'aient pas à souffrir des printemps pourris, même inversés, et qu'elles ne croisent pas la route de délicats gourmets locaux. Au Nigéria par exemple, en 1995 – ce n'est pas si vieux – dans un seul village de 300 habitants, tenez-vous bien, 200 000 (deux cent mille) hirondelles ont fini en brochettes... En une seule nuit, armé de gluaux fixés sur une longue tige, un habile braconnier (j'allais dire chasseur !) peut ainsi capturer près de 500 (cinq cents) HR dans les hautes « herbes à éléphants ». Une véritable hécatombe. Et cette belle tradition n'est pas locale et isolée, elle est panafricaine ; on la retrouve notamment au Cameroun, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, où se rencontrent les principaux grands dortoirs d'Afrique centrale. Suprême coquetterie, les bagues récupérées (1 pour 600 oiseaux environ), montées en colliers, ornaient le cou des fillettes et, hiérarchie oblige, celui des chefs de villages. Les traditions ont la vie dure : ont-elles vraiment disparu aujourd'hui ?

Dans d'autres régions de leurs quartiers d'hiver, ce sont des centaines de milliers d'hirondelles en dortoirs qui peuvent être les victimes « collatérales » de traitements phytosanitaires destinés à d'autres oiseaux, considérés comme « ravageurs des cultures » tels que les Travailleurs à bec rouge (*Quelea quelea*). Les éléments naturels ne sont pas en reste. Certaines années, les grandes sécheresses du Sahel peuvent venir à bout de 90 % des Hirondelles de rivage hivernantes. À l'inverse, des pluies incessantes et froides telles que celles qui se sont abattues pendant 36 heures d'affilée, du 9 au 11 janvier 2002, au Sénégal, ont fait, elles aussi, des ravages parmi ces oiseaux qui ne pouvaient évidemment pas se réfugier dans leurs terriers, et pour cause ! Le lendemain, des milliers d'hirondelles mortes, jonchaient le sol. Finalement, « all inclusive » et tous avatars confondus, l'idyllique séjour africain auquel on voulait croire n'était qu'une image d'Épinal pour agence de voyage ! Quant à la migration elle-même, une hirondelle sur deux ne la termine pas ; c'est dire ! Il s'agit là, bien sûr, d'évènements cataclysmiques, heureusement exceptionnels, que l'espèce parvient néanmoins à « lisser » dans la durée. Cette mortalité naturelle, à causes multiples et parfois cumulatives, est donc prise en compte par l'espèce dans le cadre de sa dynamique propre et quelques bonnes

années suffisent à compenser les pertes, si lourdes soient-elles. Mais quand s'y ajoute la mortalité anthropique, la vitalité de l'espèce n'y suffit plus et les effectifs s'amenuisent ; c'est le triste spectacle auquel on assiste depuis une bonne vingtaine d'années. Les « étables-volières » où s'entrecroisaient les trajectoires babillantes de dizaines d'HR ne sont plus qu'un lointain souvenir, de même que les grumeleux chapelets de nids d'HF sous les avancées des toits citadins.

À part quelques mésaventures picaresques avec la maréchaussée et une pittoresque anicroche paysanne (mais elle était prévisible, car elle faisait suite à un dépôt de plainte de l'ALEPE pour tir de Cigogne noire), l'accueil qui nous a été réservé fut généralement bienveillant. Car, ne l'oublions pas, même si nos intentions étaient pures, nous faisons néanmoins intrusion chez autrui avec nos gros sabots. Nous avons été, bien souvent, étonnés de l'intérêt que suscitaient nos visites même si, parfois, un brin de condescendance accompagnait nos propos de « gens de la ville ». Les femmes m'ont paru, curieusement, très effacées en la circonstance : « Demandez donc aux hommes ».

Pas de problème non plus avec les chiens de fermes, même si, personnellement, il m'est arrivé d'évaluer la longueur de la corde d'un chien à l'attache ! De même, près d'une étable dont deux magnifiques beaucerons défendaient l'entrée, Patricia et moi avons préféré attendre prudemment, dans la voiture, l'arrivée des fermiers !

Grâce à vos observations, il a été possible de préciser les goûts de nos hirondelles en matière d'habitat. Les HR, surtout campagnardes, ont une préférence pour les étables basses où elles apprécient particulièrement la chaleur animale en début de saison, mais elles s'accommodent aussi fort bien des hautes granges bien ventilées, aux poutres desquelles elles accrochent leurs nids, sous réserve qu'ils soient à l'abri des chats, des rats et des loirs. Un accès permanent s'impose, même très étroit ; théoriquement 12 x 8 cm. peuvent suffire. Personnellement, j'ai testé 21 x 15 : ça passe largement. À

Malbouzon, dans une étable reconvertie en poulailler, les HR doivent se contenter d'une étroite ouverture entre le mur et la porte quand celle-ci est fermée le soir, par crainte du renard. Plus précautionneux, un agriculteur de Trémouloux attendait qu'elles soient toutes rentrées pour fermer la porte de l'étable et la rouvrir au petit jour ! Autre preuve de sollicitude, le même prend soin de renforcer les nids à l'aide de tasseaux de bois. Comme quoi, tout le monde n'est pas mal intentionné.

Les HF, quant à elles, plutôt citadines, nichent à tous les étages, du 1^{er} au 3^{ème}, pour peu que les accès soient bien dégagés. Il ne semble pas qu'il y ait d'orientation préférentielle puisqu'il arrive que les quatre façades d'une maison soient occupées. Bien malin qui pourrait dire pourquoi telle est habitée et telle autre ne l'est pas. La proximité de l'eau ne leur serait toutefois pas indifférente.



Hirondelle rustique - Michel QUIOT

Dans les colonies des 5 communes sélectionnées, là où les vieux nids inutilisés ont été recensés avec précision, on a pu établir la proportion de ceux-ci par rapport au nombre total de nids trouvés. Pour les HR, ce ratio s'établit à 70 % (n = 118), tandis que pour les HF, il n'est que de 35 % (n = 150), auxquels s'ajoutent 5 % (n = 7) de nids récupérés par les Moineaux domestiques qui, le plus souvent d'ailleurs, se contentent de squatter les nids disponibles ou délaissés. Hors périmètre d'étude, il a été trouvé 2 nids d'HR squattés par les moineaux. Il n'a pas été signalé de conflits ouverts. Les squatters occasionnels que sont les Rougequeue noirs, Troglodytes mignons et Martinets noirs, ne se sont pas manifestés en 2012. Cette différence de taux d'occupation, du simple au double, peut s'expliquer par une durée de vie plus courte pour les nids d'HF, davantage exposés aux intempéries, que pour les nids mieux abrités des HR qui peuvent subsister pendant 5 à 10 ans, voire plus..



Photo de Jean BELHACHE

Toujours sur la base de vos témoignages, la phénologie des hirondelles de Lozère en 2012 a pu être affinée. Le calendrier des HF est le suivant. **Migration pré-nuptiale** : la toute première se montre à Booz le 17/03 puis à La Malène le 23 et à Pied-de-Borne le 31. Après ces hardis précurseurs, il faut attendre la dernière décade d'avril pour assister à des arrivages plus conséquents, parfois sous de tardives giboulées de neige (le 22/04 au lac de Born à Marchastel), ou en compagnie des premiers Martinets noirs (29/04). Les derniers mouvements migratoires sont perçus jusqu'au 24/05 (oiseaux nordiques). **Nidification** : fin avril-début mai, on peut déjà voir les premières hirondelles s'affairer : visites des anciens nids, réfections, rénovations, constructions nouvelles et querelles de voisinage. La reproduction bat son plein en juin et juillet ; ce sont vraiment les oiseaux de l'été. Les premiers nourrissages des jeunes au nid sont notés à partir du 07/06 (Mende) et les plus tardifs jusqu'au 26/09 (Saint-Germain-du-Teil). Quelques secondes nichées sont attestées ici ou là, sans que nous sachions exactement dans quelle proportion. **Migration post-nuptiale** : les premiers rassemblements de jeunes de l'année (environ 200) se manifestent sur l'étang de Bonnecombe aux Salces le 04/08. Ils n'y séjournent que pour chasser car, contrairement aux HR, les jeunes HF ne dorment pas dans les roseaux. Les premiers regroupements villageois pré-migratoires, s'observent, en nombre parfois

important à partir du 13/08 (200 oiseaux sont perchés sur les fils, ce jour-là, aux Salces). Ils sont 300 à Ste Énimie le 07/09 ; 200 à Saint-Léger-de-Peyre le 09 ; 150 à Meyrueis le 11 ; 300 sur la cathédrale de Mende le 17. Le 13/08 également, sont perceptibles les premiers mouvements migratoires effectifs, à Cubières, puis le 16/08 aux Salces. Ils s'intensifient à partir du 24/08, date à laquelle 192 oiseaux sont comptés au Puech Debon, par exemple. Quelques gros passages sont observés : 250 le 12/09 à Booz, 200 le 15/09 à Marvejols, 600 le 26/09 à Saint-Germain-du-Teil. Des oiseaux en simple escale apparaissent aussi en masse : 250 à Booz le 12/08, 500 à Saint-Germain-du-Teil le 17/09, 400 le 25/09 qui chassent en soirée sur l'étang de Booz, avant de rejoindre pour la nuit quelque bâtisse accueillante ou un bout de portée musicale ERDF (car les hirondelles ne migrent pas de nuit). Ce sont là des maximums bien sûr, mais il y a aussi un passage diffus qui nous échappe en partie. La première décade d'octobre voit s'amenuiser les effectifs : encore 50 à Laval-du-Tarn et 100 à Saint-Laurent-de-Muret le 01/10 ; 129 le 07 à Saint-Germain-du-Teil et 59 le 10 au Puech Debon. Les 4 dernières seront notées en migration active au même endroit le 21/10. C'en est fini pour 2012, après 219 jours de présence et de fidélité. Commencent alors 5 petits mois d'absence... et de mystère !

Car, aussi surprenant que cela puisse paraître, aujourd'hui encore, on ignore où, précisément, les HF passent l'hiver ! En Afrique sub-saharienne, bien sûr, mais on ne les y voit que très peu et les guides ornithologiques, à ce sujet, restent prudents. À la lumière des recherches les plus récentes on s'oriente à présent vers l'hypothèse d'un *séjour aérien en altitude*, identique à celui des martinets.



Hirondelles de fenêtre - André BROCARD

Malgré de nombreuses similitudes, le « timing » des HR présente néanmoins certaines particularités. **Migration pré-nuptiale** : un peu plus précoce que sa consœur d'une dizaine de jours, la première HR se montre dès le 10/03 au Malzieu, suivie de 3 autres à Banassac le lendemain et d'1 à Rocles le 14/03. Passée la mi-mars, le flux se renforce. À la fin du mois, 96 HR auront déjà transité en Lozère, contre 6 HF seulement. Le 25/03, le premier chant est entendu (elle chante, elle gazouille, elle babille ou elle trisse ; c'est comme vous voulez, mais ça fait sacrément plaisir !). Le 29/03, un individu de la sous-espèce *H.r.transitiva*, du Moyen-Orient, est observé à Booz. Le 22/04, à l'étang de Bonnecombe, une



Nid d'Hirondelles de fenêtre - Léa VIALIS

HR esseulée affronte les giboulées de neige et les 20 cm. qui tapissent le sol. Ce jour-là, elles seront pourtant 36 (au moins) à traverser le département (pour 11 HF seulement). Le 28, une petite volée de 11 HR s'acharne et lutte contre un violent vent contraire qui balaye les marais d'Usanges et s'oppose à leur progression. Le naturaliste s'interroge : qu'est-ce qui pousse ces oiseaux si fort vers le nord ? Malgré les intempéries, le vent et la neige ; en dépit des risques et des dangers ? Cela porte un nom, et tant pis pour la poésie (quoi que...) : c'est l'instinct génésique ! Tous ces migrateurs sont sous l'emprise des hormones qui les gouvernent et les conditionnent. Le processus est commun à tous les êtres vivants ; il est vieux comme le monde. Depuis 3 milliards d'années tous les organismes, des plus simples aux plus élaborés, sont soumis à la tyrannie de l'espèce : se reproduire, continuer la lignée, durer à travers sa descendance. Si les oiseaux migrateurs – surtout les mâles – sont si pressés d'arriver à destination, c'est aussi pour se réserver les meilleurs territoires de nidification, ceux qui, *du point de vue de l'espèce*, donneront les meilleurs résultats, en terme de productivité. C'est pour eux une impérieuse nécessité. Fermez la parenthèse. La migration se prolonge jusqu'au 17/05 au Point sublime, et s'achève le 24/05, en plusieurs lieux, en même temps que celle des HF. À noter qu'à Malbouzon, outre la disparition totale des HF et une forte baisse des effectifs des HR, ces dernières ont disparu momentanément pendant les périodes de froid d'avril pour ne reparaitre que plus tard (rassemblement en des lieux plus propices ou rétro-migration). **Nidification** : les premiers signes d'occupation de la chambre nuptiale (une bergerie en l'occurrence) sont relevés le 01/05 à Pied-de-Borne, le 03/05 à Saint-Georges-de-Lévéjac, suivis du premier accouplement le 07/05. Les sites de nids le plus souvent mentionnés sont les granges, les étables, les bergeries et les garages ; viennent ensuite les écuries (2), poulailler (1) et hangar (1). La deuxième moitié du mois correspond, grosso modo, à la couvaison des premières nichées et le mois de juin à leur élevage. Un premier envol est toutefois noté dès le 10/06 à Saint-Germain-du-Teil. À l'autre bout de la saison, le 02/09, 2 jeunes reçoivent encore la becquée sur un fil à Montredon. Entre ces deux dates, les secondes nichées auront parfois servi à de bienveillantes leçons de choses pour les adeptes des vacances à la ferme.

Migration postnuptiale : sur l'Aubrac, il faut attendre le 29/07 pour observer un beau dortoir de jeunes hirondelles dans la roselière du lac de Souveyrols. Les premiers signes de migration active sont décelés le 16/08. De jolis vols, en escale ou en migration directe, souvent mélangés avec des HF, sont notés entre le 17 et le 26/08 (100 à 400 individus selon les lieux) puis, pendant les trois jours suivants, le passage paraît suspendu. Le 30/08 survient un prodigieux phénomène de déblocage, lié semble-t-il au mauvais temps qui règne sur la vallée du Rhône (un axe migratoire important). Le flux des migrateurs qui empruntaient cette voie se trouve alors dévié vers l'ouest et nous gratifie d'un épisode spectaculaire à gros effectifs. Des vols de plusieurs centaines d'HR sont observés ce jour-là : 400 à Barjac, 600 au Masegros en 40 minutes, 1000 à la Tieule en 30 minutes, 500 à Banassac en 10 minutes où, par chance : « les enfants des écoles, éberlués et environnés d'oiseaux qui les frôlent à moins d'un mètre, peuvent assister à ce spectacle grandiose ». L'apothéose est atteinte sur le plan d'eau de Booz où le passage est estimé à 10 000 HR au rythme de 4 000 par heure. De telles densités, qui restent exceptionnelles, ne se reverront plus par la suite ; les vols s'amenuisent progressivement et, à partir de la mi-octobre, les décomptes se font sur les doigts d'une main (un seul cas de « polydactylie » le 14/10 au Puech Debon où 6 oiseaux sont dénombrés !). La dernière sera vue à la Fage-Montivernoux le 24 octobre. Les premières gelées ont déjà blanchi l'herbe des prairies, l'hiver approche à l'amble du mal aimé. Pardon, je voulais dire : « à pas de loup ».

Ont participé à cette enquête, au titre des 5 communes sélectionnées : Jean Belhache, Patricia Bonnefille, Norbert Borson, Jacky Brard, Mathilde Brunel, Rémi Destre, Christine Gonella, François Legendre, Anne-Marie Lemonnier, Jean-Pierre Malafosse, Michel Quiot, Régis Sicard, Marie-Claude Talon.

Se sont joints à eux, soit en renfort sur les dites 5 communes, soit sur d'autres localités : Stefan Agnezy, Emmanuelle Barthez, Fanny Bonnefond, Marc Chouillou, Pierre Clavel, Stéphane Cournac, Marie-Laure Cristol, Charles De Lescure, Fabrice Dupré, Alexandre Feltgen, Martine Muller, Valentine Muller, Xavier Pédel, Cathy Pault, Annie Richard, Jean-Claude Saint-Léger, Fabien Sané, Léa Vialis.

Quelques « frontaliers » nous ont aussi donné un coup de main : Daniel Bizet, Jean Demolder et Renée Pennec du Centre ornithologique du Gard ; Roland Dallard et Gilbert Tolmos de la LPO Hérault.

Plus quelques anonymes et tous ceux – la place me manque pour les citer – qui, en dehors de l'enquête LPO elle-même, ont transmis leurs observations à Faune-LR.

Qu'ils en soient chaudement remerciés et que ceux que j'aurais oubliés veuillent bien me pardonner (il est parfois plus facile de comptabiliser une hirondelle qu'une damoiseau, un *hirundo* qu'un damoiseau).

Jean BELHACHE

Comptages hivernaux des chiroptères de Lozère - Hiver 2012 / 2013

- Fleury entrée 600	JPM, AR	1/20/2013	1	16							1	1						19	4
Mines de Cocurès (Cocurès) :																		0	0
- Galerie de la passerelle	JPM, AR	1/20/2013	0	2														2	1
- Grand travers bancs de lagude	JPM, AR	1/20/2013	2	0														2	1
Mines de Ramponenche :																		0	0
- Petite galerie	JPM, AR	1/20/2013	0	0														0	0
- Grande galerie	JPM, AR	1/20/2013	0	16														16	1
Ravin des Bombes (la Vernède)	JPM, AR	1/20/2013	1	2														3	2
Mines du Marquairès (Rousses)	BG, NB	1/20/2013	1	18								1						20	3
Mine de Gatuzière 3	BG	1/21/2013	0	1								1						2	2
Souterrain du Valat des Pauchètes (Méyruels)	BG	1/20/2013	0	0									3					3	1
Mines du Truel	Rdesc	1/3/2013	0	2														2	1
Grotte de Beaume rousse	Rdesc	1/9/2013	8	0														8	1
Grotte de Chingregros	Rdesc	1/8/2013	0	0														0	0
Grotte de Saigas	IM, PM, GC	1/30/2013	6	8			2					2						18	4
Grotte de la masselle (Vébron)	JPM, AR, SC, CPe	1/22/2013	1	14														15	2
Grotte du Castellias (Vébron)	JPM, AR, SC, CPe	1/22/2013	14	10														24	2
Grotte de la Forge - Castellias (Vébron)	JPM, AR, SC, CPe	1/22/2013	0	5														5	1
Aven des Fages (Montbrun)	Cpe	2/2/2013	15	4														19	2
Grotte de la Duganelle (St Chely du Tarn)	Cpe	2/4/2013	3	0														3	1
Mine ravin au Nord de Grand Allier (Allier)	ES	2/7/2013	0	2														2	1
Mine de cuivre le Pujet (Pourcharresses)	ES	2/7/2013	0	1														1	1
Ancienne mine de la Prade (Cublières)	ES	2/7/2013	0	19														19	1
Mine du Colombert	ES																	0	0
Galerie du Viala	ES																	0	0
Tunnel de St-Hilaire de Lavit ou de Pépi	ES																	0	0
Mine du Bluech	ES																	0	0
Mine de la Salle	ES																	0	0
Mine du Piboul (Gabriès)	FD	2/9/2013	0	0														0	0
Mine du Chambon (St-Léger de Peyre)	FD	2/9/2013	2	9														11	2
Total individus			330	366	14	9	6	14	0	2	3	0	7	14	2		767		
Nombre sites			27	40	1	2	2	9	0	2	2	0	3	5	2				

OV = Olivier VINET ; FS = Fabien SANE ; MB = Mathilde BRUNEL ; FC = Florian CHRISTOPHE ; JF = Jocelyn FONDERLICK (& family) ; AB = Arnaud BRAGER ; IM = Isabelle MALAFOSSE (PnC) ; JPM = Jean-Pierre MALAFOSSE (PnC) ; AR = André RIVAL ; ES = Eméric SULMONT (PnC) ; Fle = François LEGENDRE ; CP = Catherine PIAULT ; RD = Rémi DESTRE (& Co) ; ND = Nathalie DESTRE ; CGo = Christine GONELLA (& fils) ; BD = Bruno DESCAVES (PnC) ; Rdesc = Régis DESCAMPS ; (PnC) ; PM = Pairice MARTIN (PnC) ; SC = Sylvie COENDERS (PnC) ; GC = Géraldine COSTES (PnC) ; HC = Hélène CHAUVIN ; LD = Léa DUFRESNE ; Cpe = Catherine PERRET (spéléo) ; CR = Céline ROUX ; BG = Boris GUERIN ; NB = Nicolas BRUCE ; FD = Fabrice DUPRE.

Suivi du Milan royal en Lozère en 2012

Le suivi du Milan royal en Lozère a débuté en 2009 dans le cadre de la participation de l'ALEPE à un programme européen concernant cette espèce à l'échelle du Massif Central (dénombrement de la population nicheuse lozérienne, mise en place et suivi de deux zones-échantillons, marquage alaire) et parallèlement avec la mise en place d'une zone-échantillon prospectée à titre bénévole.

I / Résultats de la saison de reproduction

En 2012, le Milan royal a été recherché sur deux zones-échantillons de 100 km² chacune. Les prospections et la surveillance sur la première zone (secteur de St-Chély d'Apcher / Le Malzieu) ont été réalisées par François ORIOL (stagiaire), secondé par Jean-Luc BIGORNE notamment en avril et aidé ponctuellement par quelques bénévoles et salariés. La seconde zone (vallée du Lot / Valdonnez) a été suivie à titre bénévole par Jean-Luc BIGORNE. Quelques couples nicheurs localisés hors zones-échantillons ont également été suivis, notamment sur le Causse de Sauveterre et en Margeride. Le recensement départemental par échantillonnage (transects) a été poursuivi. Au total, 28 couples territoriaux ont été localisés dont 20 couples notés nicheurs et 19 suivis. Dix-sept jeunes ont pris leur envol, ce qui correspond au plus faible succès reproducteur enregistré depuis le début du suivi (voir tableaux). Le taux d'échec atteint en effet un triste record de 47,4 %.

Succès reproducteur	2009	2010	2011	2012
France	1,26	1,33	1,67	1,4
Lozère	1,3	1,53	1,63	0,89

Taille des nichées	2009	2010	2011	2012
France	1,8	1,74	1,97	?
Lozère	2,4	2,09	2,38	1,7



Des disparités géographiques ressortent nettement. La population de Margeride semble avoir été peu touchée par ce fort taux d'échec, mais les nichées observées à l'envol ont été de faible taille (une seule nichée de 3 jeunes). Dans la vallée du Lot et sur le Causse de Sauveterre, seul 1 couple sur 3 a réussi sa reproduction. Un fort coup de vent fin-avril y a provoqué l'échec de plusieurs couples par effondrement ou basculement de l'aire. Durant l'élevage des jeunes, notamment en juin, d'autres couples, habituellement très productifs, ont aussi échoué sans que la cause ait pu être identifiée de manière certaine (pénurie alimentaire liée aux conditions météorologiques, prédateurs, empoisonnements...). Les prospections et le suivi des couples nicheurs ont nécessité 64 journées de terrain effectuées par 5 bénévoles, 2 salariés et 2 stagiaires.



II / Marquage alaire et observations d'oiseaux marqués

Un jeune Milan a été marqué au nid sur la zone-échantillon de St-Chély d'Apcher. Cela porte à 5 le nombre de poussins marqués en Lozère depuis 2010. Durant la période de reproduction et jusqu'aux environs du 18 octobre, 2 immatures, marqués poussins sur ce même secteur en 2010, ont été observés régulièrement à moins de 10 km de leur lieu de naissance. À signaler aussi un individu de 3^{ème} année, marqué en Espagne en novembre 2011 et observé en mai et juin

sur le secteur Châteauneuf-de-Randon / Arzenc-de-Randon / Chaudeyrac.

III / Tendances

Les densités dans la zone-échantillon « Vallée du Lot » apparaissent pour l'instant stables : 6 à 7 couples nicheurs / 100 km². La forte augmentation du nombre de couples observés sur la zone-échantillon de St-Chély d'Apcher est, quant à elle, liée à l'effort de prospection remarquable effectué par François ORIOL : 13 couples territoriaux pour un minimum de 7 couples nicheurs / 100 km². Enfin, le recensement de la population lozérienne donne une fourchette très large de 78 à 177 couples nicheurs, soit une moyenne de 127 couples. Une nette augmentation des effectifs est donc notée par rapport à l'estimation de l'Enquête Rapaces de 2000 : 26 à 69 couples.

IV / Hivernage

Des bénévoles de l'ALEPE participent aussi au comptage européen des Milans royaux hivernants, notamment sur les dortoirs. Ce comptage a lieu début janvier. Seuls 2 dortoirs accueillent plus ou moins régulièrement des oiseaux (0 à 31) à cette période de l'année. L'altitude liée à la couverture neigeuse explique pour partie cette faiblesse de l'hivernage. Il est probable que lors d'hivers peu neigeux, d'autres dortoirs puissent être trouvés, notamment dans l'ouest du département.

Contacts : si vous êtes intéressés par la surveillance de cette espèce, si vous trouvez un site de nidification ou un dortoir, n'hésitez pas à contacter le coordinateur départemental (coordonnées ci-dessous) ou l'ALEPE.

Remerciements : Stefan AGNEZY, Mathilde BRUNEL, Samuel CHAZALMARTIN, Florian CHRISTOPHE, Thierry COULÉE, Rémi DESTRE, François LEGENDRE, Jean-Pierre MALAFOSSÉ, Camille MEUNIER, François ORIOL, Fabien SANÉ.

Jean-Luc BIGORNE
route de Saint-Amans - 48700 RIBENNES
04.66.47.68.43 - j.bigorne@orange.fr

Photos du baguage le 13 juin 2012
André BROCARD

LOZÈRE 2020 - Contribution de l'ALEPE et du CEN Lozère pour une politique départementale de préservation des espaces naturels

Cette contribution a été déposée en main propre lors de la Table-Ronde Environnement qui s'est tenue le 30 avril 2013.
http://lozere.fr/sites/default/files/upload/00-actualites/documents/11-synthese_table-ronde_environnement.pdf

Introduction

Comme l'affirme le Conseil Général dans son projet Lozère 2007-2013, l'environnement de la Lozère est sa principale richesse et son meilleur atout « qu'il faut valoriser et promouvoir afin de **faire de la Lozère un département à haute valeur naturelle** ». Or de manière très paradoxale, notre département est l'un des rares en France où aucune politique locale de prise en compte du patrimoine naturel n'est venue compléter les dispositifs contraignants de protection réglementaire de l'environnement d'origine nationale (Parc National des Cévennes) ou européenne (Natura 2000). C'est ainsi qu'aucune aire protégée n'a été créée, à l'exception notoire du Parc National. Cela nuit gravement à son attractivité touristique. D'autre part la responsabilité patrimoniale du département est forte pour un grand nombre d'espèces et d'habitats naturels. C'est pourquoi « **le patrimoine exceptionnel de ce département nécessite des mesures de protection pour préserver sa diversité et sa durabilité** »¹.

L'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lozère (ex CDSL), qui rassemblent bon nombre d'experts naturalistes de terrain, précisent dans le présent document les enjeux d'une politique départementale de protection de la nature.

I / Responsabilité patrimoniale de la Lozère

Le caractère « exceptionnel » des paysages, ressenti par tous ceux qui découvrent notre département, tient d'une part au caractère grandiose de certains points de vue (Gorges du Tarn et de la Jonte, vastes panoramas circulaires de plus de 100 kilomètres, espaces semi-désertiques du causse Méjean) et d'autre part à la rareté des paysages de campagne ordinaire, vestiges d'un monde rural ancien et aujourd'hui presque disparu dans la plupart des régions françaises (bocages de la vallée du Lot et du Valdonnez, prairies de fauche dans les méandres de la Truyère, bancels cévenols,...). Mais ces paysages ne sont pas des décors inertes qu'il suffirait de ravalier de temps en temps, des « natures mortes », ils sont les gigantesques décors du théâtre de la vie où s'active la multitude des acteurs du vivant, souvent invisibles au premier regard.

Pays de montagne, aux confins des mondes méditerranéens et atlantiques, la diversité des substrats géologiques et des sols, le gradient altimétrique (de 200 m à l'arrivée du Gardon de Mialet dans le Gard à 1700 m au sommet de Finiels), les contrastes climatiques, offrent une grande diversité de

¹ - Diagnostic global du tourisme sur le territoire réalisé, pour le Conseil Général par le cabinet Mahoc, dans le cadre du schéma départemental de développement touristique. Juillet 2009



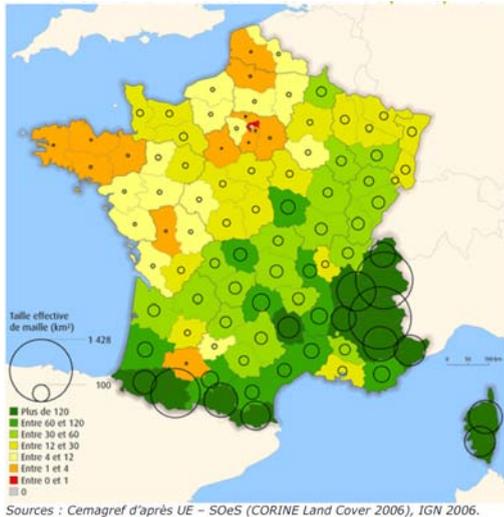
biotopes naturels à la flore et à la faune qui y déploient une grande partie de l'éventail des espèces européennes. La Lozère héberge aussi bien des espèces du domaine boréal comme la Ligulaire de Sibérie (*Ligularia sibirica*) des tourbières de l'Aubrac ou le Bouleau nain (*Betula nana*), véritables reliques glaciaires, que des plantes typiquement méditerranéennes comme le rare Genévrier de Phénicie (*Junepirus phoenicea*) des adrets très chauds et secs des Gorges du Tarn ou encore le non moins rare Térébinthe (*Pistacia terebinthus*). Chez les animaux, les mêmes rencontres, aussi improbables, ont lieu. La Vipère péliade (*Vipera berus*), seul représentant de la gente ophidienne de la toundra scandinave et véritable vestige post-glaciaire en Lozère, trouve au-dessus de 1000 m ses habitats de prédilection et voisine même, du côté du Mont Lozère, avec la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), élément typique de la faune reptilienne du pourtour de la Méditerranée qui s'aventure jusque dans les pentes sud-orientales du même Mont Lozère. Chez les oiseaux, le même phénomène est observé avec la rencontre du nordique Traquet motteux (*Ænanthe ænanthe*) qui revient nicher, à la belle saison, de l'Aubrac au Mont Lozère et qui peut croiser sur les causses, ce qui est rarissime en France, le méridional Traquet oreillard (*Ænanthe hispanica*) au nom de genre aussi rugueux que la steppe caussenarde qu'il affectionne mais où il devient de plus en plus rare.

En fin de compte, ce qui fait la richesse biologique de la Lozère, ce n'est pas tant l'importance des effectifs de certaines espèces emblématiques que la diversité des milieux et, partant, des espèces qui y vivent. La grande mosaïque des habitats permet des effets de lisière particulièrement favorables à la diversité.

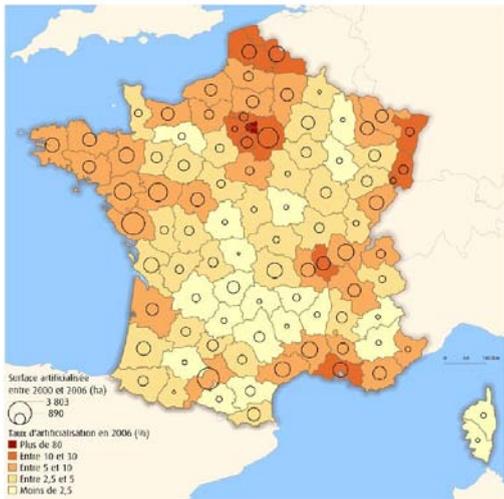
Faiblement peuplé, notre espace est relativement peu anthropisé. Les espaces urbains et les infrastructures ne couvrent que 0,6 % du territoire contre 5% au niveau national², ce qui place la Lozère au premier rang des territoires peu artificialisés. Il est aussi moins compartimenté par les infrastructures linéaires et les surfaces agricoles que la majeure partie du territoire national². Avec les massifs alpins et pyrénéens, il détient les espaces naturels les moins fragmentés de France. À ce titre, ils servent de refuges à de nombreuses espèces animales ou végétales qui, ailleurs, rencontrent de plus en plus de difficultés pour accomplir leur cycle de vie, ou qui sont contraints de modifier leur aire de répartition pour s'adapter au changement climatique.

² - CORINE Land Cover 2006

Taille effective de maille des milieux naturels par département

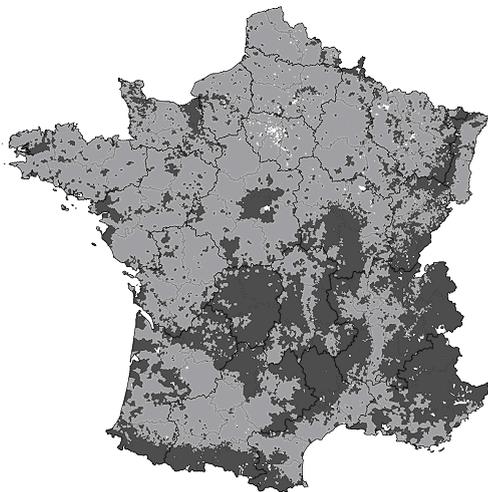


Part des espaces artificialisés par département en 2006 et surfaces artificialisées depuis 2000



Carte des zones agricoles à Haute Valeur Naturelle en 2000

Courrier de l'environnement de l'INRA n° 59, octobre 2010



Les systèmes agricoles orientés vers l'élevage font la part belle à la végétation spontanée (80% de la SAU). Ils répondent, encore, aux critères de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle, nouvellement définie par l'Union Européenne. Beaucoup d'espèces inféodées aux milieux agricoles, partout en

régression (-25 % en 20 ans pour les oiseaux³), y trouvent un refuge : que ce soient des papillons, tel le célèbre Apollon (*Parnassius apollo*), ou des oiseaux comme la Caille des blés (*Coturnix coturnix*) et le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) et plus communément l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)...

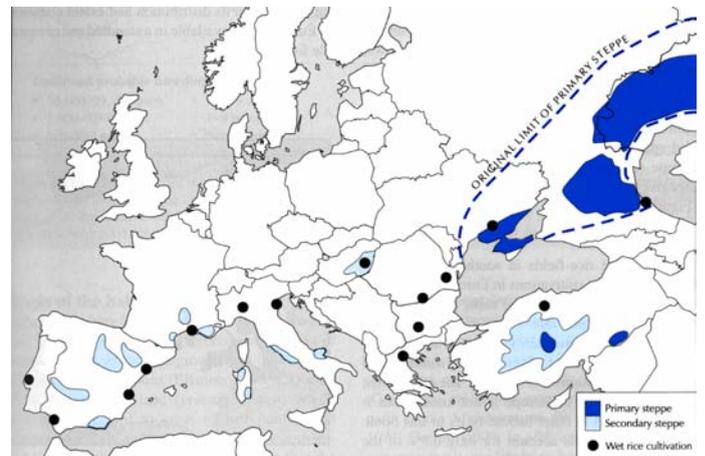
II / Régression et dégradation des milieux les plus riches et les plus rares

Les milieux naturels constituant les habitats les plus riches sont en régression partout en Europe, en France, mais aussi en Lozère.

En France, 50 % des tourbières ont disparu entre 1950 et 2000 par drainage, comblement, extraction de tourbe, mise en eau ou boisement. Il en est de même pour l'ensemble des zones humides dont la superficie a diminué de moitié entre 1960 et 1990⁴. Depuis, la régression est moindre mais se poursuit. Au niveau départemental, si nous ne disposons pas d'état des lieux anciens qui permettrait de mesurer la superficie des zones humides disparues depuis un demi-siècle, les inventaires menés dans les années 1990 et 2000 montrent que les dégradations subies ces dernières années sont patentées.

Les pelouses à caractère steppique figurent parmi les habitats les plus rares d'Europe. En France, elles sont présentes seulement en Languedoc et en Provence et, sur ses causses, la Lozère héberge les plus vastes pelouses à caractère steppiques de France.

Or, la superficie de ces milieux régresse par déprise, embroussaillage et reboisement naturel ou, de manière beaucoup plus brutale, par défrichement et mise en culture des espaces mécanisables.



Tucker G.M. et Heath M.F. (eds), 1994 - Birds in Europe: their conservation status – BirdLife International (BirdLife Conservation Series no. 3), Cambridge, U.K. : 600 p.

Les landes en général sont en régression partout en Europe sous la double pression de l'artificialisation, avec leur mise en culture, et de la régression du pastoralisme, avec leur reboisement spontané ou volontaire. En Lozère, landes à genêts, landes à callunes, pelouses steppiques, pelouses d'altitude et landes plus ou moins boisées de Margeride

3 - Programme Suivi Temporel des Oiseaux Communs

4 - Préfet Paul Bernard. Rapport d'évaluation sur les politiques publiques en matière de zones humides 1994

couvrent 30 % de la superficie totale du département. Elles ont globalement régressé depuis le milieu du XX^{ème} siècle, d'abord par la progression des espaces forestiers qui ont peu à peu envahi les milieux ouverts puis, depuis les années 1970, par remise en culture des espaces mécanisables. Et l'artificialisation des prairies, ainsi converties à des monocultures fourragères, appauvrit considérablement l'espace en matière de biodiversité.

Outre ces grands espaces, souvent profondément perturbés, la destruction régulière des haies, des alignements d'arbres, des clapas, des murets, des terrasses et talus, difficile à estimer, mais visible par tous, porte un grave préjudice à la richesse de notre territoire qui se banalise et met en péril la survie de beaucoup d'espèces qui y sont inféodées.

III / Région refuge pour certaines espèces en déclin au niveau national

Pour illustrer une richesse naturelle méconnue, que beaucoup nous envie, voici quelques exemples non exhaustifs.

En Lozère vivent :

- la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) dans les ruisseaux de tête de bassin de l'Aubrac et de la Margeride, alors qu'elle n'est plus présente que dans 80 rivières françaises.
- rien que sur l'Aubrac, 40 espèces d'odonates (libellules) soit 45 % de l'odonatofaune française. Parmi elles, 3 espèces sont en liste rouge et 11 appartiennent à la catégorie « quasi menacée ». La plupart de ces espèces patrimoniales sont inféodées aux tourbières⁵.
- Les trois-quarts des espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles) de France dont 2 endémiques : l'Antaxie cévenole (*Antaxius sorrezensis*) et l'Arcyptère caussenarde (*Arcyptera carpentieri*); Notons également l'unique station du Massif Central, située sur le Pic Cassini, du Criquet marcheur (*Podisma pedestris*) ou encore le rôle crucial du causse Méjean et du Mont Lozère pour le Dectique des Brandes (*Gampsocleis glabra*), grande sauterelle quasiment disparue de toute la France.
- 60 % des espèces de papillons de jour de France, dont le rarissime Moiré ottoman (*Erebia ottomana*) qui en France ne vit qu'en Lozère, en Haute-Loire et dans le Cantal, ou le plus en plus rare Apollon (*Parnassius apollo*).
- 26 des 34 espèces de chauves-souris vivant en France (45 dans l'union européenne).
- 300 espèces d'oiseaux, dont 153 nicheuses.
- la seule population nicheuse de Courlis cendré (*Numenius arquata*) du Languedoc Roussillon.
- Une des populations de Circaètes Jean-le-Blanc (*Circaëtus gallicus*) la plus importante de France.
- une centaine de couples nicheurs de Milan royal (*Milvus milvus*) soit 4 % de la population française.
- 80 à 100 couples de Busards cendrés (*Circus pygargus*) et Saint-Martin (*Circus cyaneus*) vivant essentiellement dans des milieux semi-naturels, alors que dans le reste de l'hexagone les Busards cendrés nichent surtout dans les cultures.
- de remarquables colonies de vautours (fauve, moine, percnoptère) dans les grands causses, concentrant un quart des effectifs français pour le Vautour fauve, 80 % pour le Vautour moine et quelques percnoptères, enrichies depuis 2012 par une paire de Gypaète barbu en cours de réintroduction.
- 70 % des orchidées de France dont l'endémique caussenarde : l'Ophrys d'Aymonin (*Ophrys aymoninii*), le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) avec une des plus grandes stations françaises dans les Gorges du Tarn (3 581 tiges inventoriées par le CDSL en 1999) et un nombre de pieds de la très rare Malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) le plus élevé de toute la France.
- la population de Bouleau nain (*Betula nana*) la plus conséquente, en limite sud de son aire de répartition.

IV / Valorisation de l'image du département

La Lozère a trop souffert de son image négative de pays « pauvre », « enclavé », resté à l'écart de la modernité, de l'urbanisation et de l'industrialisation.

L'absence de concentrations urbaines, la faiblesse de l'activité industrielle et la moindre utilisation d'intrants chimiques par l'agriculture orientée vers l'élevage a permis à notre département de conserver un patrimoine naturel qui apparaît aujourd'hui comme exceptionnel.

Pendant longtemps l'objectif de toutes les politiques publiques et des collectivités locales était de tenter de rattraper le « retard » sur les autres régions françaises. Elles mettaient donc en avant les « handicaps » du département pour justifier des aides publiques supplémentaires ou des mesures dérogatoires au droit commun. Significatif à cet égard est l'appellation officielle de la plus ancienne subvention perçue par les agriculteurs de montagne : Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels.

La culture du « handicap » ne peut pas être un projet d'avenir pour un territoire. Les collectivités locales ont une responsabilité de premier plan pour inventorier ce patrimoine naturel, prendre les mesures nécessaires pour le préserver, le mettre en valeur et le faire connaître. La Lozère est aujourd'hui riche de ce qui manque à beaucoup. « Ce qui est rare est cher » dit un adage. Ces paysages et ces habitats sont donc une vraie « richesse » non délocalisable qui pourraient générer, encore plus qu'ils ne le font déjà, des activités économiques porteuses d'emplois et de revenus. Encore faut-il que les décisions prises en matière d'aménagements et d'investissements, tant publics que privés, ne contribuent pas à la dégradation de ce patrimoine et à la banalisation de ce territoire exceptionnel. Trop souvent l'espoir de quelques emplois et de l'amélioration des finances locales ont justifié des atteintes irrémédiables à ce trésor inestimable.

Les agriculteurs lozériens ne peuvent pas rivaliser avec

5 - ALEPE. Inventaire des Odonates du plateau de l'Aubrac. Novembre 2011

ceux des régions de plaine dans la production de matières premières indifférenciées pour les industries agro-alimentaires. Ils ont tout à gagner à valoriser la qualité de produits de terroir bien identifiés et leur contribution à la préservation d'un patrimoine naturel recherché.

V / Intérêt touristique

Le tourisme tient déjà une place essentielle dans notre économie. Il assure 7 % des emplois salariés permanents et 12 % du PIB départemental. Malheureusement cette activité stagne et certains indicateurs sont même orientés à la baisse. Ainsi la fréquentation touristique a baissé de 4 % entre 2001 et 2011⁶.

Selon un rapport commandité par le Conseil Général⁷, 85 % des touristes disent venir en Lozère pour ses sites naturels et ses paysages et 48 % pour la qualité de son environnement. En effet, les touristes viennent en Lozère parcourir un pays original, où ils peuvent encore voir des paysages ruraux et naturels qui ont disparu de la plupart des régions françaises. Les plus curieux et les plus observateurs, naturalistes confirmés ou amateurs, photographes ou simples randonneurs, y découvrent aussi un grand nombre d'espèces végétales et animales qui contrastent avec la fréquente pauvreté biologique des régions plus habitées et soi-disant plus « riches » de l'Hexagone.

En l'absence de sites architecturaux, historiques ou culturels

d'intérêt national, et en complément des richesses de notre petit patrimoine rural (églises, demeures traditionnelles, moulins, fours, etc.), le patrimoine naturel peut donc devenir une ressource majeure pour une activité touristique qui pourrait alors se développer.

Au niveau national, le tourisme de nature est en effet une des voies qui pourrait permettre à la première destination touristique mondiale de résister à la concurrence des destinations émergentes. Ses avantages comparatifs sont la diversité et l'étendue de son capital naturel, l'importance de son couvert forestier, sa richesse floristique (4^{ème} rang européen) et surtout ornithologique (1^{er} en Europe). « *Le développement du tourisme de nature, voire du tourisme naturaliste en France, possède donc de fortes potentialités. L'un des atouts de ce tourisme réside dans la possibilité d'articuler développement local et préservation de l'environnement, aménagement du territoire et retombées économiques* »⁸.

On a vu précédemment que, dans ce registre, à l'intérieur de l'Hexagone, notre département est particulièrement bien doté. Il a donc une carte maîtresse à jouer pour tout à la fois préserver et valoriser son patrimoine naturel et assurer un développement durable de son économie. Ce qui suppose une synergie entre le Comité départemental du Tourisme, les services départementaux et les associations de protection de l'environnement, détentrices d'une connaissance fine des enjeux naturalistes.

6 - Chiffres Comité Départemental du Tourisme. Méthode flux Bet et F Marchand
7 - Diagnostic global du tourisme sur le territoire. Cabinet Mahoc juillet 2009

8 - Le tourisme de nature en France et ses potentialités de développement. Ministère de l'écologie. Décembre 2007

L'ALEPE et le droit de l'environnement



L'ALEPE porte dans son nom la Protection de l'Environnement. On peut protéger de biens des façons et il en est une, qui a une force toute particulière, c'est d'exiger, lorsque qu'il y a une atteinte aux espèces et aux habitats naturels que les services de la police et de la justice se penchent dessus. En étant vigilants et

réactifs, on force ainsi les pouvoirs publics à prendre encore davantage en compte les infractions et les délits constatés portant atteinte à la Nature.

Beaucoup de plaintes seront peut-être classées sans suite, faute de pouvoir apporter la preuve d'une volonté de nuire ou dû au fait que la personne ayant commis les faits ne pourra pas être retrouvée, mais cela ne doit pas nous freiner dans nos actions en justice. Ces démarches relèvent du devoir d'une association comme l'ALEPE.

De grandes associations, comme France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux ou encore l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages, qui ont des services juridiques, nous aident techniquement à monter nos dossiers, mais c'est surtout grâce à la vigilance de chacun et à la communication des infractions aux services

de police de la nature : ONCFS, ONEMA, Parc National des Cévennes, ONF, mais aussi la gendarmerie, ainsi qu'aux associations de protection de l'environnement que la **nature** pourra faire entendre son **droit**.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de la suite donnée aux différents dossiers... ce sera notre petite chronique judiciaire.

Et voici, la première :

I / Les atteintes aux milieux

- **Pollution du Bramont** – un accident de la circulation avait entraîné une pollution du cours d'eau : l'ALEPE avait porté plainte, mais l'affaire a été classée sans suite (pas d'élément caractérisant la faute).
- **Une autre pollution du Bramont** - suite à la rupture d'une canalisation souterraine d'une exploitation agricole, des effluents (ensilage et sans doute lisier) ont pollué le Bramont. L'ALEPE a porté plainte et l'affaire est en cours de médiation pénale.
- **Microcentrale sur le Lot** - suite à une mauvaise gestion d'une microcentrale électrique, le débit réservé n'a pas été respecté et la passe à poissons n'a pas été entretenue. L'ALEPE a porté plainte. La médiation pénale

ACTUALITÉ DE L'ALEPE

s'est achevée le 29 mars : l'exploitant a dû prendre des mesures techniques afin d'éviter toute récurrence et l'ALEPE a obtenu au titre du préjudice moral 1 000 € de dommages et intérêts, FNE également.

- **Au niveau d'une autre microcentrale** c'est le non-respect des préconisations lors de la vidange du barrage qui a entraîné une pollution sur le cours d'eau. L'ALEPE a porté plainte au mois de mai, conjointement avec FNE.

II / Les atteintes aux espèces

- **Destruction intentionnelle d'une nichée de Busard cendré** : c'est au moment d'une visite à un nid surveillé que le triste constat a été fait. L'ALEPE a porté plainte. L'affaire a été classée sans suite étant donné qu'il n'a pas été possible de remonter jusqu'à l'auteur du délit.
- **Une Buse variable** a été retrouvée morte près du plan d'eau de Booz : après analyses, il s'avère que l'oiseau avait reçu un plomb et a succombé à un hématome cérébral (choc avec une voiture sur l'autoroute ?). L'ALEPE a porté plainte.
- **Dans un bassin DFCl**, ce sont plusieurs dizaines de Crapauds communs qui ont été retrouvés morts. L'ALEPE a porté plainte après avoir prévenu les services de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

- **Concernant le Loup du Méjean**, nous avons une forte suspicion de destruction d'un individu et l'ALEPE a demandé au Procureur de l'informer des suites de l'enquête judiciaire en cours.

- **Infractions à la réglementation de la chasse à la Bécasse** - notamment dépassement du Prélèvement Maximal Autorisé (PMA) - l'ALEPE a porté plainte.

- **Infractions à la réglementation de la chasse et du piégeage** - utilisation par un particulier de moyens prohibés et non sélectifs. L'ALEPE a porté plainte et l'affaire a été jugée en première instance (condamnation du prévenu) et passe en appel au mois de novembre 2013.

III / Dossiers à l'étude

- Reprofilage d'un cours d'eau et assèchement de zones humides par des exploitants agricoles.

Si vous êtes témoins d'une infraction contre la nature vous pouvez agir en contactant, en fonction de la situation, l'un des numéros ci-dessous :

ONCFS : 04 66 65 16 16 - ONEMA : 04 66 31 54 02.

On dit que la Justice est aveugle... pas les Alépiens !
À suivre...

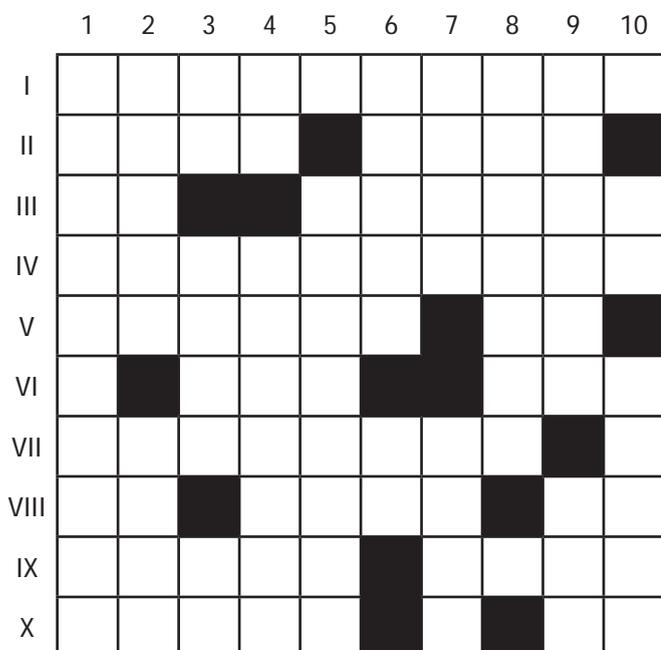
Patricia BONNEFILLE et Christine GONELLA

CALENDRIER DES SORTIES ALEPE

WEEK-END DES 20/21 JUILLET 2013 : STAGE D'INITIATION À LA DÉTERMINATION DES ODONATES

Ce stage se déroulera dans le site N2000 Vallée du Gardon de Mialet et sera encadré par Fabien Sané. Participation financière : 10 €/personne - Possibilité d'hébergement - Informations/inscriptions : Séverine Valy 04 66 47 09 97.

MOTS CROISÉS PAR R. & D. SICARD GRILLE N°8 : " UN AIR DE PRINTEMPS "



HORIZONTAL

- I - Acaules ou officinales elles égaient la fin de l'hiver
- II - Nourrit l'Oubangui - De même
- III - Parcours des yeux - Fleurit dès la disparition de la neige
- IV - Le chironome en est
- V - A racines tuberculeuses - Participe gai
- VI - Sur le retour introduit une explication - Epais
- VII - "Sylvie" elles blanchissent les bois humides
- VIII - Victime de la jalousie - Subdivisions de la couronne -
Abrégée elle occupe tout de même beaucoup de place
- IX - Gouvernée - Certaine
- X - Choisie - Condition à rebours

VERTICAL

- 1 - Elle était censée guérir la tuberculose
- 2 - Supplicier dans le désordre - Fête
- 3 - Pronom - Inondation en pagaille - Militaire étranger
- 4 - Pronom - Isard
- 5 - On ne la cultive pas en raison de ses fleurs bleues
- 6 - Chemins à flanc de montagne - Précède le pas
- 7 - Marche à l'envers sans but - Cheville
- 8 - Exploits
- 9 - Opposé à majeur dans le désordre - Sélection
- 10 - Sigle de sinistre mémoire - Laitues de mer

SOLUTIONS GRILLE N°7

HORIZONTAL : I Prédateurs - II Brille - III Oc / Meutes - IV Tac / En / Ire - V Ecole - VI Canis lupus - VII Tôt / Erre - VIII Eleveurs - IX Otée - X Nu / Uper / II

VERTICAL : 1 Protection - 2 Cacao / Tu - 3 Contée - 4 DB / Li / Leu - 5 Armées - 6 Tien / Lèvre - 7 Elu / Hure - 8 Ulti / Prut - 9 Réer / Uer - 10 Sées / Sol

Par Mélina Heuzé

pastoraloup®

Programme associatif de soutien au pastoralisme en zones à loup

Juillet 2012 : voici bientôt deux semaines que je suis arrivée chez Christian, un berger-éleveur dans une vallée du Mercantour. Je dois l'aider pour la surveillance nocturne de ses 700 brebis et agneaux. Nous avons déjà changé une fois d'estive, nous sommes désormais sur un pâturage près d'un col, entre pinèdes et prairies à 1800 m d'altitude. Après plusieurs nuits d'essais j'ai enfin trouvé l'emplacement idéal de ma petite tente igloo : sur une petite plateforme herbeuse, sous le parc des brebis en grillage fixe, légèrement en pente, en lisière de bois, avec en prime une vue imprenable sur les montagnes environnantes. Mais ce dernier détail n'était évidemment pas la priorité pour l'emplacement de mon campement, la visibilité avec le faisceau de la torche, la nuit, sur l'ensemble du parc était avant tout essentielle.



Ce soir-là, comme à mon habitude depuis le début de ma mission, j'ai assisté au retour du troupeau de Christian dans le parc. Je ne me lasse pas de ce spectacle du troupeau qui, suite au sifflement de Christian et au jappement de Titus, son berger Labrit, tel un banc de sardines, d'un seul mouvement, s'engouffre dans le parc, rythmé par les sonnailles et les bêlements des couples brebis-agneau. Christian, fidèle à la réputation solitaire des bergers, préfère partir garder seul le troupeau la journée sur sa montagne. Il ne me l'a pas dit ouvertement, mais son air timide et embarrassé qu'il avait quand je lui demandais si je pouvais le suivre me l'a fait comprendre. Comment lui en vouloir ? Cette forme de respect mutuel m'a paru essentielle pour s'imprégner de ces lieux. Par contre, comme tous les soirs, sous son air radieux et bruni de celui qui a passé une journée sous la chaleur et le soleil du Mercantour, il est à ce moment-là heureux de me parler de sa journée : une rencontre avec un renard au pelage gris, des biches, chevreuils, vautours, les facéties de ses agneaux nourris au biberon qui, parfois, n'en font qu'à leur tête... Son regard pétillant, il aime faire partager son

amour pour sa montagne, ses brebis, ses chiens ; je bois ses paroles, j'en apprends plus que dans tous les livres de faune sauvage. Évidemment ce berger est aussi chasseur l'hiver, mais son respect pour la vie animale me rappelle l'image primitive de la chasse : une activité essentielle pour survivre en milieu hostile. Le temps de tous ses récits, le troupeau s'apaise, les bêlements cessent et laissent place à ce doux ronronnement typique aux ruminants. Les ventres ronds des brebis parlent d'eux-mêmes, le festin était encore au rendez-vous dans les pâturages. La fraîcheur de la pinède et du soleil qui s'abaisse les font « chômer ». La journée du berger se termine, il est serein, il peut regagner son domicile dans le premier hameau à plus de 5 km au départ de la piste. Il me confie son troupeau, confiant... en apparence, car je sais qu'il est de nature anxieuse mais refuse de me communiquer son stress... mais il va pouvoir dormir dans son lit.



Le soleil est passé derrière les montagnes, je me retrouve seule, sans chien (il n'a pas encore de patous et ses chiens de conduite redescendent dormir avec lui...). Je profite des dernières lumières du jour pour faire le tour du parc et allumer les lampes tempêtes accrochées aux branches des pins, disposées aux quatre coins du parc. Je m'assois ensuite devant ma tente, dos aux brebis, face à la montagne ; le pire moment de la journée commence alors pour moi. Entre « chien et loup », la lumière décline, la montagne se tait, l'ambiance s'alourdit, les brebis « chôment ». Les bruits de la vallée me parviennent : les cloches de l'église, les aboiements du patou du berger voisin qui résonne dès le crépuscule et ce toute la nuit... Je pense qu'il essaie de se rassurer comme il peut, un peu comme moi... La forêt autour de moi n'est désormais plus la même : si bucolique la journée elle est désormais si inquiétante, les formes ne sont plus nettes, elles apparaissent comme des ombres. Depuis mon enfance j'aime me promener seule la nuit en forêt, y rencontrer des chouettes, des hordes de sangliers, des cervidés, quitte à sursauter parfois... Mais là c'est différent, j'ai 700 paires d'yeux braqués sur moi quand je m'approche du parc. Je leur parle comme Christian le fait, même le son de ma voix me paraît étrange, j'essaie de les rassurer, de ne pas leur communiquer mon angoisse, c'est terrifiant, face au loup leur vie dépend de moi...

Il est 22h, je sais désormais par expérience que je n'ai environ plus qu'une heure de tranquillité. Je me glisse sous la tente dans mon duvet en vérifiant d'avoir à portée de main ma frontale, ma torche longue portée, mes pétards "mammouth" et mon briquet. J'essaie de me reposer un peu mais toutes les images de la journée défilent : la randonnée de plusieurs heures seule sur les estives voisines, ses autres troupeaux croisés, non gardés, présentant des bêtes parfois squelettiques, avec des abcès purulents – égoïstement j'espère que les choix du couple de loups fréquentant cette vallée se portera sur ces pauvres bêtes - ; mais aussi et surtout ces empreintes de loup que j'ai photographiées dans la boue du sentier et ce hurlement furtif que j'ai entendu à environ un kilomètre du parc à moutons. Il doit s'agir de la louve munie d'un collier émetteur qui circule dans le secteur. Depuis des années j'attendais ce moment, mais à défaut d'être folle de joie, ce cri m'a glacé le sang, des larmes d'angoisse me sont montées aux yeux et, la nuit aidant, je m'imagine les petits agneaux que j'ai nourris au biberon le matin gisant dans un bain de sang.



23h : premier mouvement du troupeau. Aucun risque de ne pas se réveiller, même terrassée par la fatigue. Le sol tremble sous le troupeau comme sous un coup de tonnerre, les brebis soufflent, toussent, les sonnailles vrombissent et les bêlements s'ajoutent au brouhaha ambiant, elles traversent le parc en trombe et s'agglutinent du côté opposé où elles dormaient. J'ai appris à ne pas bouger dès les premières angoisses des « filles » comme on les appelle avec Christian. En effet, une pierre qui roule sous le pied d'un chevreuil les fait sursauter. En général, le cervidé responsable de ce mouvement de panique a peur à son tour et part brouter plus loin. Mais cette nuit c'est différent, toutes les 10 minutes c'est le même tintamarre. Au bout de plusieurs sursauts au fond de mon duvet, il faut que je me décide à sortir de la sécurité (toute relative) de ma tente. Armée de mes 2 lampes, dormant habillée je n'ai qu'à enfile mes chaussures de marche. Comme à chaque fois j'ai le souffle court quand il faut balayer le troupeau du faisceau de ma lampe. Les « filles » s'y sont habituées à cette puissante lumière ; je vois 1400 yeux verts avec autant d'oreilles immobilisées vers moi à travers le nuage de poussière soulevée par les galops du troupeau. Je leur parle, elles sont toutes amassées d'un côté du parc, comme figées face à moi. Les rayons de la lune

se dispersent dans la poussière entre les silhouettes des pins. Mon cœur fait tellement de bruit en battant que j'ai l'impression que la forêt entière peut l'entendre. J'ai peur de voir des yeux rouges scintiller au milieu des yeux verts, tous les volontaires Pastoraloup témoins d'attaque en parlent, les yeux des loups sont rouges dans le faisceau des lampes... Conscient de ma présence le troupeau regarde désormais dans une direction précise, telle une girouette, la position des centaines d'oreilles blanches sous le clair de lune me donne l'azimut à suivre pour débusquer la « chose » responsable de cette terreur. À ma grande surprise seul « Titou », l'agneau apprivoisé, est resté face au danger. Il scrute à travers le grillage tentant d'identifier l'intrus. Ce dernier jouant avec les chiens toute la journée, sa réaction ne me rassure pas forcément, il n'a peur d'aucun animal... La témérité de cette pelote de laine sur pattes m'impressionne. Prenant sur moi, je m'oblige à m'enfoncer dans le bois pour faire le tour du parc. Entre-temps, le troupeau continue à sursauter et à se déplacer : qu'entend-il, que voit-il ? Je me sens démunie sans vision nocturne, ni odorat... Soudain, en contournant un buisson, une bête jaillit et fonce dans le grillage du parc... Avant de la voir je l'entends... la cloche : c'est Blanchette !!!!, une brebis âgée qui a dû manquer le retour au parc. À chacune de ses tentatives pour rejoindre ses congénères, ses dernières partaient en panique à l'opposé... Me voilà en train de faire faire la brouette à Madame Blanchette pour la ramener à la porte du parc... Le reste de la nuit sera plus calme mais toujours entrecoupé de sursauts... et comme depuis 2 semaines je compte les heures en attendant avec impatience les six heures... et comme tous les matins, vers 8h00, Christian, frais, dispo et souriant me surprendra, à la porte de ma tente, déconforte, chiffonnée, tentant de me faire un café fort avec ma petite cafetière italienne... Les brebis chôment, épuisées par ses courses nocturnes... Nous en profiterons pour en attraper quelques unes pour leur faire des soins (boiteries, abcès) et donner les biberons. J'ai fini ma mission nocturne, Christian me conseille sur les randonnées que je peux faire dans la journée... Mais ce jour-là, je vais m'effondrer sur mon matelas pour une petite sieste avant l'invasion des mouches de fin de matinée et j'irai tenter une douche de fortune à l'abreuvoir des brebis...

Je n'ai eu aucune attaque de loup, les volontaires Pastoraloup suivants non plus, mais pendant 2 semaines sur 2 estives, le troupeau a bougé toutes les nuits. Sur la 3^{ème} estive, le calme est revenu, les brebis ont enfin dormi... moi aussi... apparemment, d'après les gardes moniteurs du Parc National du Mercantour, les loups passaient à 1 kilomètre au dessus de notre parc nocturne pour aller se nourrir plus haut sur des troupeaux non gardés... Le travail de Christian est payant : parcage nocturne, lanternes, épouvantail, rubalises de chantier pour doubler la clôture, suivi permanent du troupeau la journée, appel aux volontaires pour une présence nocturne et relevé des indices de présence du prédateur. Il est également épaulé par les agents du Parc qui l'informent sur le déplacement des meutes, mais Christian veille, et souvent, il voit les loups dans ses jumelles bien avant les pièges photographiques... Il préférerait travailler sans leur présence mais il n'a pas choisi. Il fait avec, tant qu'il a l'énergie pour exercer son métier de berger avec passion.

PORTFOLIO NYMPHALIDAE



Argynnis paphia
Tabac d'Espagne



Apatura iris
Grand Mars changeant



Erebia meolans
Moiré des fétuques



Erebia aethiops
Moiré sylvicole



Erebia meolans
Moiré des fétuques



Erebia meolans
Moiré des fétuques



Argynnis adippe
Moyen Nacré



Hipparchia statilinus
Faune



Glossiana ephrosyne
Grand Collier argenté



Issoria lathonia
Petit Nacré



Argynnis niobe
Chiffre



Lasiommata megera (mâle)
Satyre



Glossiana ephrosyne
Grand Collier argenté



Coenonympha arcania
Céphale



Glossiana dia
Petite Violette



Lasiommata megera (femelle)
Mégère



Glossiana selene
Petit Collier argenté



Erebia aethiops
Moiré sylvicole



Brenthis daphne
Nacré de la ronce



Aglais urticae
Petite Tortue



Brintesia circe
Silène



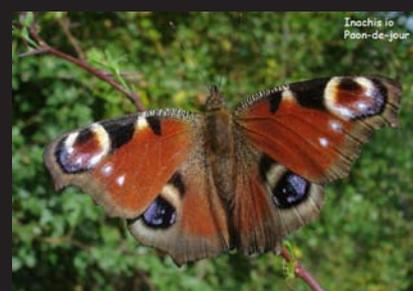
Glossiana dia
Petite Violette



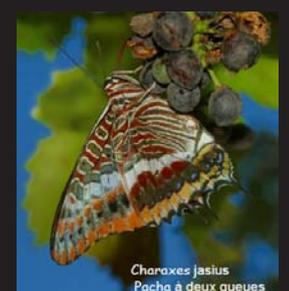
Aphantopus hyperantus
Tristan



Brenthis daphne
Nacré de la ronce



Inachis io
Paon-de-jour



Charaxes jasius
Pacha à deux queues